

Troyes retenue pour le Plan "Action Cœur de Ville"



François Baroin, Maire de Troyes, se réjouit de l'annonce du Gouvernement ce mardi 27 mars : Troyes fait partie des 222 villes retenues qui pourront bénéficier du Plan national **Action Cœur de Ville** : *« Nous avons présenté notre dossier, c'est un très beau travail qui a été réalisé par l'ensemble des services de la Ville. Faire partie de ce Plan était une priorité pour nous. Nous allons désormais pouvoir travailler avec l'État pour poursuivre le travail engagé sur notre cœur de ville. »*

Le dossier réalisé par la Ville de Troyes présentait l'ensemble des leviers de développement choisis par la Ville : le pari de la requalification des espaces publics, le positionnement de Troyes comme ville touristique, le développement de l'enseignement supérieur et le Plan d'actions commercial lancé dès octobre 2016.

Le dossier indiquait également les perspectives de travail de la Ville autour de 8 axes principaux : le Commerce, faisant notamment des Halles de Troyes et sa place une priorité du développement du cœur de ville, la Poursuite de la requalification, mutation urbaine et attractivité (Quartier Turenne-Viardin Trinité, Quartier place de la Tour, Quais et berges de seine, Mutations urbaines au cœur de Troyes de la Cathédrale au Vouldy...), Urbanisme, patrimoine et lutte contre l'habitat indigne, allant de la restauration du patrimoine bâti protégé communal à l'Ecoquartier de Chomedey, le Développement de l'enseignement supérieur et reconquête des friches urbaines, la Politique de la ville, autour notamment du NPNRU Jules-Guesde, l'Économie, et la Mobilité, à travers la signalétique urbaine, la création d'une vélostation, le désenclavement du territoire grâce à l'électrification de la ligne 4 Paris-Troyes, et bien d'autres projets.

CONTACT

Service Relations Presse

Troyes Champagne Métropole

06 82 41 69 50 · relations.presse@troyes-cm.fr